



Annulation de commande

Par Atomik78

Bonjour,
J'ai commandé hier une pièce chez un concessionnaire Peugeot.
Selon leur mode de fonctionnement, j'ai du payer la pièce à la commande.
Ce matin, je les ai appelés afin d'annuler ma commande.
Ma demande est refusée, etr refus de me rembourseer.

En ont ils le droit?
quels sont mes recours ?
Que dois-je faire
Bien cordialement

Par janus2

Bonjour,
Vous avez passé commande en concession ou à distance ? Si en concession, vous ne disposez pas d'un droit de rétractation, la commande est ferme et définitive...